

Horaire légal de tonte de pelouse : jours ouvrables, samedi et dimanche

Horaires de tonte pendant les jours ouvrables

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Horaires d'utilisation de la tondeuse à gazon le samedi

De 9h à 12h et de 15h à 19h.

Horaires de tonte le dimanche

De 10h à 12h

Horaires de tonte les jours fériés

De 10h à 12h.